



Passage câbles EDF sans accord

Par **kmol**, le **20/02/2018** à **10:39**

Bonjour à tous.

Fin Novembre 2017, mon voisin mitoyen a eu des problèmes d'alimentation électrique.

Enedis (ou un de leur sous-traitants) est alors intervenu pour réalimenter en électricité mon voisin.

Ceux-ci se sont branchés sur mon arrivée électrique, en amont du compteur, ont passé un câble suspendu à mi-hauteur, (environ 1.5m) jusqu'à ma gouttière, rattaché le câble à celle-ci avant de rejoindre le compteur du voisin.

A chaque coup de vent le cable force sur ma gouttière qui commence à se déformer et n'est plus à l'horizontale à présent...

Tout cela sans même m'avoir averti, et sans aucun accord préalable de ma part...

J'ai des travaux urgents à faire chez moi. J'ai besoin que ce câble soit retiré. Malgré toutes mes relances, rien ne bouge.

Que dois-je faire?

Quelle démarche dois-je entamer pour les contraindre à intervenir?

D'avance merci pour votre retour,

Crdlt,

Par **kmol**, le **20/02/2018** à **10:53**

Puis-je également demandé une indemnisation pour la gêne occasionnée ?

- une partie de mon terrain condamné depuis 3 mois
- gêne esthétique
- ma gouttière abimée, qui n'est plus à l'horizontale à présent ?

D'avance merci pour votre retour,